

Fiche de procédure

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué 2022/2794(DEA)	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Certaines exemptions à l'obligation de débarquement dans les eaux occidentales pour 2023 Complétant 2018/0074(COD) Sujet 3.15.01 Conservation des ressources halieutiques et de pêche 3.15.04 Gestion des pêches, pêcheries, lieux de pêche Zone géographique Océan Atlantique région	

Informations techniques	
Référence de procédure	2022/2794(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Étape de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission parlementaire	PECH/9/09955